

C3782

Carole-Anne Kast  
8 route de Loëx  
1213 Onex  
[ca.kast@onex.ch](mailto:ca.kast@onex.ch)

| GRAND CONSEIL     |   |                 |           |
|-------------------|---|-----------------|-----------|
| Expédié le:       |   | Session GC:     | 30.8.2018 |
| Président         | X | Députés (100)   |           |
| Correspondance GC | X | Bureau          | X         |
| Secrétariat       |   | Chefs de groupe | X         |
| Commission:       |   |                 |           |
| Objet:            |   |                 |           |
| Copie à:          |   |                 |           |

Monsieur Jean Romain  
Président du Grand Conseil  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2  
Case Postale 3970  
1211 Genève 3

Onex le 20 août 2018

**Concerne :** Démission de mon mandat de Députée au Grand Conseil de la République et Canton de Genève

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Député-e-s,  
Chères et chers collègues,

C'est non sans un pincement au cœur que je vous remets, par la présente, ma démission de mon mandat de Députée au Grand Conseil de la République et Canton de Genève.

En effet, comme les médias s'en sont faits écho ces dernières semaines, vous n'êtes pas sans savoir que le Parti socialiste genevois a choisi de refuser aux deux députées les mieux élues de son groupe parlementaire de siéger au Grand Conseil de la République et Canton de Genève tout en terminant leur mandat à l'Exécutif de leur commune.

Cette décision m'a conduite à une réflexion approfondie avec la section d'Onex du Parti Socialiste à la suite de laquelle nous avons pris, ensemble, la décision de privilégier l'engagement pris vis-à-vis des électeurs et électrices onésien-ne-s.

Le mandat d'exécutif communal, s'il reste parfois peu valorisé au sein des instances cantonales, est, comme aimait à le dire le Président François Longchamp « *une grande responsabilité. (...) une activité difficile, motivante mais qui réclame de l'abnégation* ». Au-delà des clivages partisans, il s'agit d'« assurer le bien public, selon la définition étymologique de publicus: « *qui concerne l'Etat* ». *L'Etat, bien sûr, au sens large. Au sens de la collectivité. Au sens de la société. Au sens du territoire partagé. Au sens de la communauté, qualification qui porte, en germe, ce beau nom de commune* ».

En tant que Magistrate communale, j'ai prêté serment « *d'être fidèle à la République et canton de Genève; d'obéir à la constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge* ». En tant que députée, « *de prendre pour seuls guides dans l'exercice de mes fonctions les intérêts de la République selon les lumières de ma conscience, de rester strictement attaché aux prescriptions de la constitution et de ne jamais perdre de vue que mes attributions ne sont qu'une délégation de la suprême autorité du peuple; d'observer tous les devoirs qu'impose notre union à la Confédération suisse et de maintenir l'honneur,*

*l'indépendance et la prospérité de la patrie; de garder le secret sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer ».*

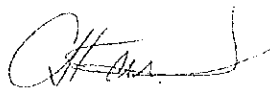
Aujourd'hui, force est de constater que selon « *les lumières de ma conscience* » et pour maintenir « *l'honneur, l'indépendance et la prospérité de la patrie* », il m'incombe de privilégier les « *devoirs de ma charge* » de Magistrate communale.

Ces considérations s'adressent plus particulièrement à celles et ceux, quel que soit leur parti, qui peinent à comprendre ce choix et qui m'ont fait part de leurs regrets. Il faut certes avoir occupé cette fonction pour comprendre totalement la responsabilité et le privilège qu'est la confiance de nos communier-ère-s. Pour ma part, je ne saurais décevoir celle-ci sans avoir la certitude de les laisser entre bonnes mains. Dans le mandat d'Exécutif communal, nous sommes les serviteurs de notre collectivité publique, et c'est dans ce sens que je conçois mon engagement politique : servir les Onésiennes et les Onésiens, c'est-à-dire travailler pour elles et pour eux, dans le respect des principes constitutionnels et des lois, dans le respect des différences et dans le respect des personnes.

Cependant, ces regrets je les partage. En effet, le Parlement élu ce printemps est prometteur : expurgé de ses éléments destructeurs qui ne visaient que l'agitation et la division, il a la capacité de créer des majorités constructives, construites, pas forcément automatiques mais issues du dialogue et de la recherche de l'intérêt public. J'aurais donc aimé participer avec la force de mes convictions, mais également avec mon expérience dans la recherche de solutions et la conciliation, à la construction de ces majorités qui déterminent « *les intérêts de la République* ». Pour reprendre vos mots, Monsieur le Président, je pense que ce Grand Conseil aurait été « *un Parlement que j'aime* ».

Je ne peux que vous souhaiter une législature qui attise encore ces regrets, dans l'intérêt de notre Canton. Pour faire face aux défis que Genève devra relever, en premier lieu réussir à conserver un cadre et une qualité de vie que le monde nous envie mais qui est aujourd'hui en danger, il faudra un Parlement qui se préoccupe réellement de ce qui se passe en dehors de sa salle et qui a la volonté d'agir dans l'intérêt du plus grand nombre.

Dans cette attente réelle et sincère, je vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, chères et chers collègues, à l'assurance de mes salutations les plus cordiales.



Carole-Anne Kast